

PROCEDURE D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE EN SECTION BTS 1^{ère} ANNEE ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

Vous avez accepté définitivement notre proposition d'admission en **BTS 1^{ère} année** dans notre établissement pour l'année scolaire 2021/2022, sous réserve de l'obtention du baccalauréat de cette session 2021 pour les candidats actuellement en classe de Terminale.

Nos périodes d'inscription sont fixées aux dates suivantes dans le respect du calendrier Parcoursup :

- **Au plus tard le 16 juillet 2021** pour les candidats ayant accepté définitivement notre proposition d'admission **entre le 27 mai 2021 et le 11 juillet 2021 inclus**
- **Au plus tard le 27 août 2021** pour les candidats ayant accepté définitivement notre proposition d'admission **entre le 12 juillet 2021 et le 22 août 2021 inclus**
- **dans les plus brefs délais** pour toute proposition d'admission acceptée définitivement **à partir du 23 août 2021.**

Afin de procéder à votre inscription administrative, veuillez télécharger et nous retourner :

- Les documents suivants dûment complétés et signés :
 - la fiche de confirmation d'inscription propre à la section BTS qui vous concerne
 - la fiche de renseignements
 - la fiche médicale
 - la fiche médicale complémentaire propre à la section BTS qui vous concerne.
- Un chèque d'arrhes de 300 €, libellé à l'ordre de ECT-ST JOSEPH, qui sera déduit de la facture du 1er trimestre
- Si vous avez obtenu votre baccalauréat en 2020 ou avant, photocopie de votre relevé de notes
- Si vous êtes candidat(e) au baccalauréat de cette session 2021, photocopie de votre relevé de notes à nous faire parvenir dès réception.

Vous trouverez également pour information les tarifs de l'externat et de la résidence étudiante en vigueur pour cette année scolaire 2020/2021. Ils sont en cours d'actualisation et les tarifs 2021/2022 seront consultables sur notre site internet début juillet 2021.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.